

COMMISSION PARC MONTSOURIS

Présents :

Mylène CAILLETTE

François CANTEGREIL

Jean-Pierre SAUGERE

Luc FACCHETTI, référent

Excusés :

Sylvia KESBI et Grégoire ANDRE, quittent la commission

Agnès KORN

Nicolas BAYLE

Danièle FLUHR

1 – Charte de bonne conduite

Article 1 – Les participants à la commission Parc Montsouris y adhèrent simplement et peuvent simplement s'en retirer.

Article 2 – Les participants comprennent qu'il s'agit d'un travail bénévole et s'obligent au respect par rapport au travail effectué.

Article 3 – Les participants s'interdisent tout jugement de valeur. Ils peuvent être pour, contre ou s'abstenir par rapport à une décision.

Article 4 – Toute contestation sera réglée par un vote.

Article 5 – Suivant une règle de loyauté, les participants s'interdisent de saboter un projet voté.

Article 6 – Les participants aux réunions s'obligent à respecter la parole de l'orateur en prenant la parole à tour de rôle sans couvrir la voix de l'orateur par des conversations particulières.

La charte est adoptée à l'unanimité.

2 – Affiche de l'après-midi de visite du Parc Montsouris le dimanche 17 février 2019

L'affiche est adoptée à l'unanimité.

3 – Présentation du site de la commission

<http://comparcmontsouris.online.fr>

Appel à photos du Parc Montsouris pour une exposition sur le site.

COMMISSION PARC MONTSOURIS

Changer Portfolio en Galerie Photos.

4 – Collaboration avec les handicapés

La commission via François CANTEGREIL prendra contact avec la commission handicap pour définir l'aide que l'on peut leur apporter.

Un contact peut être établi via Luc FACCHETTI avec la fondation pour les aveugles Valentin Hüy dans la même proposition.

5 – réunion avec la Mairie du 17^{ème}

Le retour d'expérience du parc Martin Luther King et du square des Batignolles a été accepté et validé par le maire du 17^{ème} et un rendez-vous sera pris avec la Direction des Espaces Verts.

Des questions opérationnelles seront préparées en vue de cette rencontre.

6 – circulation rue Gazan

Il a été observé que la circulation rue Gazan est devenue plus fluide par la modification du sens de circulation de la rue de la Cité Universitaire. L'impact sur la rue Nansouty est à évaluer.

7 – journée des artistes

Mylène CAILLETTE propose d'organiser dans le parc Montsouris une journée pour les artistes du quartier Montsouris-Dareau en octobre. Le public pourra ainsi rencontrer les artistes, présents dans le parc.

La commission Parc Montsouris se joindra à la commission Culture pour l'organisation de cet événement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.